Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200061463-20251217-18_08_2025_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 11 décembre 2025

Délibération du conseil municipal de la séance du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Paul CHAUVIN, Maire**.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, MITNIK Laure, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, CHORIN Aurélia, LEBRUN Kévin, MICHELET Guy, GALLO-BELLEIN Dominique, Adjoints, WERNER Elisabeth, LERAY Marie-Françoise, PENVEN Christine, DONNET Alain, ROUSSEAU Gilles, LECH'VIEN Catherine, MEUNIER Myriam, LAGOUTTE Jean-Yves, SEGUR Aude, MACHET Bernadette, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, BARBIER-CUEIL Guillaume, LEGER Michel, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : PANDOLFO Chantal (pouvoir à BELLEIN-GALLO Dominique), BEZELY Olivier (pouvoir à BERTRAND Gilbert), LARUPT Erwann (pouvoir à MACHET Bernadette), QUERRE Sophie (pouvoir à BARBIER-CUEIL Guillaume), VIDEMENT Sylvie (pouvoir à LEGER Michel)

Absent : MOBUCHON Nathalie, NAFFRECHOUX Yannick, BOUE Jean-François, COLLIN Yannick.

Secrétaire de séance : SEGUR Aude

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**24**
Nombre de votants :	**29**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 18-08-2025-CM : Déclassement de la parcelle AC0793 du domaine public – Projet d'habitats légers au Vau Burel

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L. 2141-1 et suivants relatifs au déclassement du domaine public ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.141-3 du Code de la voirie routière ;

Vu l'opération de création de lots réalisée dans le cadre du projet d'habitats légers au lieu-dit Vau Burel ;

Vu le plan de bornage établi par le géomètre-expert du 06 juin 2023, mis à jour le 28 mars 2025 et modifié le 20 octobre 2025, faisant apparaître la création de la nouvelle parcelle AC0793 de 21 m² ;

Vu que la parcelle AC0793 correspond à une emprise du futur lot B destinée à l'OFS du Groupe CIB, et qu'elle est actuellement occupée par une portion de l'accotement de la voirie communale ;

Considérant qu'afin de permettre la cession de cette emprise à l'OFS (organisme de foncier solidaire) dans le cadre du projet d'habitats légers, cette portion doit être préalablement déclassée du domaine public communal ;

Considérant que la portion à déclasser n'est pas affectée à l'usage direct du public et n'affectera pas les fonctions de desserte ou de circulation ;

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-200061463-20251217-18_08_2025_CM-DE

Le Conseil Municipal, par 20 voix et 9 contres (BARBIER-CUEIL Guillaume, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, LARUPT Erwann, QUERRE Sophie, LEGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard)

CONSTATE la désaffectation de la parcelle AC0793 de 21 m².

PRONONCE le déclassement du domaine public de la parcelle AC0793, conformément au plan de bornage annexé à la présente délibération pour une incorporation au domaine privé communal

Le Maire
Paul CHAUVIN

COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER
Côtes d'Armor

PJ N°9 : Plan